



## Pascale d'Anfray-Legendre

### Architecte dplg – Urbaniste iup

#### Formation

**1990 DEA « Urbanisme et aménagement »** Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII

**1989 : CEA « Architecture Urbaine »**, Ecole d'Architecture de Paris-Belleville

**1987 : Architecte DPLG**, Ecole d'Architecture de Paris-La Défense

#### Expérience professionnelle

##### Depuis 2008, Architecte-urbaniste, société Le Dez - Legendre

2005-2007, Architecte-urbaniste, chef de projet, SA-Paysage

2002-2005, Mission d'expertise auprès des chefs de projets de la société Architecte[A]  
Élaboration de documents d'urbanisme (diagnostic, Projet d'aménagement et de développement durable, zonage et règlement) ; Études urbaines ; Projet d'aménagement et de réhabilitation.

1999-2001, Chargée de mission Etudes Urbaines au sein de la Direction du développement économique et urbain, SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines. Création de la division « Etudes urbaines/Projet urbain » ;  
Réalisation de diagnostics urbains suivis de Proposition d'aménagement de différents quartiers de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Suivi de Bureau d'Études sur des études spécifiques de faisabilité : Aménagement, étude intercommunale sur le commerce non sédentaire.

##### Activités de conseil et d'enseignement

Depuis 1988, Architecte-conseil au CAUE 78 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)  
Accompagnement méthodologique de communes du département des Yvelines. Élaboration de projet de territoire, révision de document d'urbanisme (constitution du cahier des charges, choix de l'équipe, suivi méthodologique en partenariat avec les services de l'état). Réalisation de documents de sensibilisation : « la loi SRU, une opportunité pour les communes », « les clôtures, un élément prédominant du paysage urbain et rural » ; Formation auprès d'élus et de techniciens territoriaux : le Plan Local d'Urbanisme, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, la mise en place d'une concertation.

2005-1998, Activités d'enseignement

Université d'Evry-Val d'Essonne, « Diagnostic-conception de projets » 2001 à 2003, « Concertation » 2005. Ecole d'Architecture de Versailles, ESTP, cours « urbanisme »,

Ecole Spéciale d'Architecture module « Ecologie Urbaine », 2<sup>o</sup> cycle, 1998.



Chef de Projet : Pascale d'Anfray-Legendre, architecte-urbaniste  
Paysagiste : Miléna Gross  
Mandataire : LDL

### Réalisation de Fiches Conseils sur la prise en compte des espaces ouverts dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement, 2015 Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire (Seine-et-Marne)

La mission vise, suite à la réalisation du Périmètre de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PPEANP), à améliorer la prise en compte des espaces ouverts dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement, sur l'ensemble du territoire. Les fiches conseils thématiques, sont insérées dans le Guide du SCOT au PLU, réalisé par la Communauté d'Agglomération Marne & Gondoire.

#### Objectifs de l'étude :

- Diffuser les bonnes pratiques, en proposant des références communes et partagés par l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que des outils en vue d'assurer la préservation, la valorisation et la gestion des espaces ouverts.



Chef de Projet : Pascale d'Anfray-Legendre, architecte-urbaniste  
Géo-urbaniste : Axel Lancry  
Mandataire : LDL

### Guide du bon usage du PLU à destination des porteurs de projet, 2013 Commune de Béthemont-la-Forêt (Val d'Oise)

Ce document pédagogique à destination des habitants synthétise le PLU de Béthemont-la-Forêt et conseille les porteurs de projet sur les démarches à mener (permis de construire, déclaration de travaux...).

#### Objectifs de l'étude :

- Faciliter la lecture du document d'urbanisme
- Conseiller les habitants sur leurs projets de construction
- Informer les porteurs de projets sur les démarches à suivre en fonction du projet



Chef de Projet : Pascale d'Anfray-Legendre, architecte-urbaniste  
Urbaniste : Julien Le Dez  
Mandataire : SA-Paysage

### Cahier de recommandation de Méricourt-l'Abbé, 2008 Commune de Méricourt-l'Abbé (Somme)

Complémentaire au Plan local d'Urbanisme, dont le règlement fixe les éléments indispensables à la qualité urbaine et architecturale, le cahier de recommandation architecturale et paysagère accompagne les porteurs de projets publics et privés.

#### Objectifs de l'étude :

- Créer des fiches thématiques de recommandations
- Conseiller les pétitionnaires
- Élaborer un document pédagogique

## Mission auprès du CAUE 91, 2009-2010

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement 91

Pascale d'Anfray-Legendre  
Mandataire (d)

- Élaboration avec le CAUE 91 de la démarche POS/PLU mise en place dans le département.
- Élaboration et animation du module de formation pour les agents de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture du département de l'Essonne des Services urbanisme et aménagement (DDT / SUA).

Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

## Soirées-débats PLU

Animation de soirées-débat à destination des élus locaux du département des Yvelines sur les thèmes de la démarche projet et du logement dans le cadre de l'élaboration du PLU.

## Accompagnement des communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme et actions de formation des élus

Cet accompagnement, effectué dans le cadre du CAUE 78 depuis 2003, s'appuie sur une formation aux élus et techniciens territoriaux axée sur la notion de développement durable.

**Formations :**

- Démarche pour l'élaboration d'un PLU
- SCoT et territoire
- Prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme

**Objectifs :**

- accompagnement méthodologique des communes
- Suivi qualitatif du document dans une perspective de projet de territoire
- conseils pour porter une attention soutenue à l'environnement et au patrimoine

Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

## Améliorer la qualité des documents d'urbanisme département des Yvelines

Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

Création et animation d'un groupe de travail réunissant la DDT, les Parcs naturels régionaux, l'EPF et les Communautés d'agglomération en vue d'améliorer la qualité des documents d'urbanisme du département.

## Atelier URBA et document d'urbanisme

Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

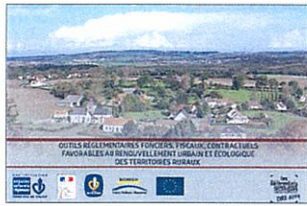
Création et animation d'un groupe de réflexions et de productions réunissant une dizaine de CAUE. Quelques thèmes abordés : les Orientations d'Aménagement comme outil de projet, règlement et Développement Durable.

"Les rendez-vous de la maîtrise d'ouvrage publique"  
Organisé par l'URCAUE IDF et la MIQCP

Visites d'opérations récentes, sélectionnées pour leur qualité d'usage et leur capacité à aménager la ville, organisées par l'URCAUE idF et la MIQCP

Transformer une grange en théâtre au coeur de la ville : la ferme de bel Ebat à Guyancourt (78) en 2006

Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78



Architecte-urbaniste : Pascale d'Anfray-Legendre,  
Mandataire : Stephan Caumet  
Avec : Sabine Guitel, Thierry Vilmin  
et Christian Gélou

## ENRx Renouer, Région Nord-Pas-de-Calais, 2014

### Étude interparc sur le renouvellement urbain des bourgs ruraux PNR de l'Avesnois, PNR des Caps et Marais d'Opale, PNR Scarpe-Escaut

Cette mission vise à la réalisation de fiches techniques sur les outils financiers, réglementaires, juridiques et contractuels permettant la mobilisation du bâti vacant et de ses espaces associés, à destination de la création de logements.

#### Objectifs de l'étude :

- Mobiliser et réhabiliter les logements vacants
- Favoriser les changements de destination du bâti ancien en logements (granges)
- Développer des programmes d'habitat dans un objectif de mixité sociale et fonctionnelle.



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

## Le Projet Urbain Partenarial, un outil de financement des équipements publics, 2014

Cette plaquette explique les modalités de mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) : mode de financement contractuel, le PUP permet aux collectivités de faire participer les aménageurs, constructeurs et propriétaires fonciers aux financements des équipements publics et ce à hauteur des futurs besoins. (ouvrage collectif)



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

## La taxe d'aménagement, un outil de financement pour le projet de territoire, 2012

Cette plaquette a pour objectif de sensibiliser les élus sur la nécessaire mise en cohérence de la politique foncière et du document de planification avec l'établissement de la part locale de la taxe d'aménagement, nouvel outil fiscal (ouvrage collectif).



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

## Le PLU intercommunal, un outil de projet en faveur du développement durable, 2011

Cette plaquette définit les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal : périmètre cohérent, prise en compte des enjeux communaux et communautaires, mise en place d'une Maîtrise d'ouvrage structurée et conduite d'étude menée par des professionnels (ouvrage collectif).



Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78



## Les Carnets pratiques de l'IAU, 2010

### Institut d'aménagement et d'urbanisme IDF

Participation au groupe de travail et de réflexion sur les thèmes suivants :

- Comment encourager l'intensification urbaine ?
- Comment maîtriser le développement des bourgs, villages et hameaux ?



Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

## Le PLU, premier outil de politique foncière des collectivités locales. Pourquoi ? Comment ?, 2009

### Observatoire Régional du foncier en Ile-de-France

Participation au groupe de travail organisé par l'observatoire régional du foncier en Ile-de-France ainsi qu'au colloque du 9 décembre 2009 sur le même thème.



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

### Les orientations d'aménagement 2009, mise à jour 2012

Cette petite brochure destinée aux élus précise l'intérêt de ce nouvel outil de projet. Elle donne des indications sur les thèmes traités, la place des orientations d'aménagement dans le document d'urbanisme, leur articulation avec les autres éléments du document. Elle s'appuie sur des exemples illustrés (ouvrage collectif).



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

### Contribution de l'UR CAUE IDF à la révision du SDRIF Publication de l'union régionale des CAUE d'Ile-de-France, 2006

Cette contribution à la révision du SDRIF s'appuie sur une idée centrale : il faut lutter contre l'étalement urbain. Elle apporte des éléments de réponses basées sur les pratiques des caue dans leur accompagnement des communes, basée sur deux idées majeures qui sont la nécessité de reconnaître la valeur des espaces ouverts et le fait de s'appuyer sur les structures urbaines (ouvrage collectif).



Pascale d'Anfray-Legendre et al.  
Dans le cadre du CAUE 78

### Les clôtures Publication du CAUE 78, Voir n°9, 2004

La clôture participe à la qualité des lieux. Cette brochure s'adresse à l'ensemble des intervenants du cadre bâti, des responsables des collectivités territoriales, des maîtres d'œuvre et des particuliers qui rénovent ou construisent. L'objet de cette publication est d'apporter une aide technique et qualitative à tout porteur de projet architectural et urbain comportant une clôture.



Pascale d'Anfray-Legendre et al.

### L'empreinte des grands quartiers d'habitat social Centre de ressources politique de la ville en Essonne, 2004

In "Rénovation urbaine, Renouvellement urbain : quelles perspectives pour les villes à l'Aube du XXème siècle ? Antoine ANDERSON, Christine LELEVRIER, et al. Centre de ressources politique de la ville en Essonne, 2004."



Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

### La loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) Publication du CAUE 78, Voir n°8, 2002

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi SRU, bouleverse la conception du droit de l'urbanisme en imposant une nouvelle vision de la ville. C'est l'occasion de développer un projet de territoire en tenant compte de chacune de ses composantes dans une vision de la ville plus complexe : l'habitat, le transport, les collectivités économiques et commerciales...Ce document est complété par une relecture de la loi UH qui a apporté éclaircissements et simplifications aux procédures.



Pascale d'Anfray-Legendre  
Dans le cadre du CAUE 78

### Lire le paysage urbain Édition CAUE 78 - Bergerie nationale de Rambouillet, 1998

lire le paysage urbain - l'exemple des Essarts le roi et de la Celle-les-bordes  
Pascale d'Anfray-Legendre et Véronique Thiollet-Monsénégo, Edition CAUE78- Bergerie Nationale de Rambouillet.